

PROPOSITION: ORGANISATION DES SÉQUENCES POUR L'IRM HÉPATIQUE AVEC RESOTRAN®

Le choix de séquence pour l'IRM hépatique avec Resotran® est essentiellement similaire à l'examen hépatique standard.

1.

Séquences natives:

- T1 à partir de votre protocole standard
- T2 TSE ou technique Fat Sat | TR 1800 ms, TE 122 ms, résolution de base 320, résolution de phase 80%

2.

Injection de Resotran® en bolus avec injecteur, débit 0,5 ml/s

- Bolus Care
Planification: **vue coronaire**
→ Début de la dynamique lors de la sortie du produit de contraste du cœur et afflux dans l'aorte.
Planification: **vue sagittale**
→ Début de la dynamique, afflux du produit de contraste dans la crosse aortique.

3.

Dynamique T1:

- T1 3D FFE FS | TR 3,5 ms, TE 1,4 ms, angle de bascule 12 – 15°
Au démarrage de la phase artérielle, veuillez tenir compte des délais spécifiques au dispositif.

4.

Pendant les 10 minutes d'attente:

- Diffusion DWI
- T1 cor issu du protocole standard (si nécessaire)

5.

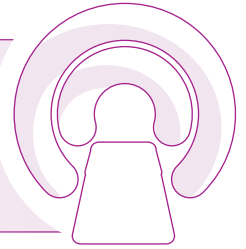
Phase tardive T2 – IRM à nanoparticules:

10 min post-injection:

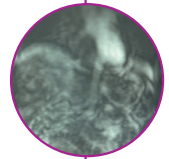
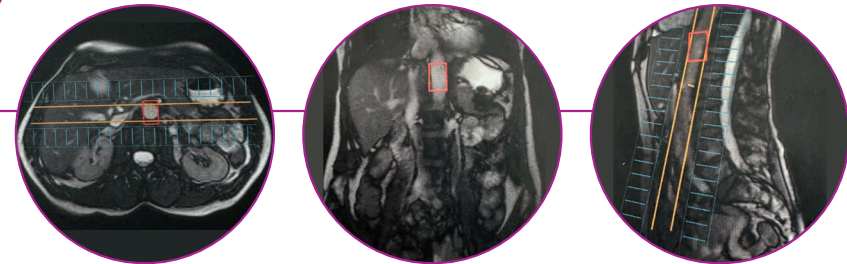
- T2 TSE ou technique Fat Sat | TR 1800 ms, TE 122 ms, résolution de base 320, résolution de phase 80%

Posologie adaptée
au poids des patients
pour Resotran® selon
l'information
professionnelle:

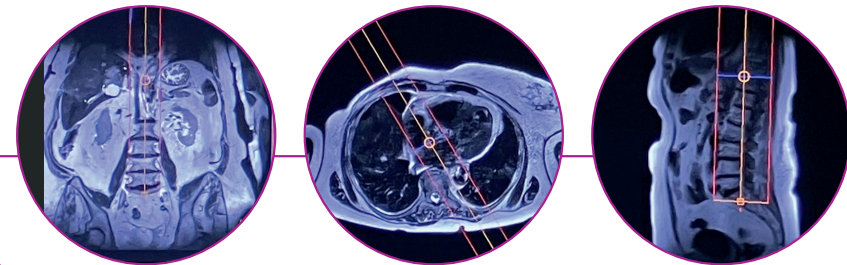
Patients
• à partir de
60 kg de poids corporel: 1,4 ml
• moins de
60 kg de poids corporel: 0,9 ml



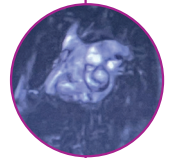
PLANIFICATION CORONAIRE



DÉMARRAGE
de la mesure



PLANIFICATION SAGITTALE



Informations obligatoires voir au verso.

* Exemples et désignations de séquences | documentation interne de b.e.imaging GmbH (Baden-Baden, Allemagne)

Remarque: les exemples présentés peuvent être des séquences protégées par les droits d'auteur de la société mentionnée.

Le T2 natif et post-produit de contraste doivent être identiques afin de pouvoir mesurer quantitativement les variations d'intensité du signal.

b.e.imaging AG
Strehlgasse 9
CH-6430 Schwyz
E: beimaging-ch@bendergruppe.com
www.bendergruppe.com

73740 01|2026

Nom du médicament: Resotran. **Composition:** Principes actifs : Ferucarbotran. Excipients: Acidum (S)-lacticum (90 per centum) (E270), mannitolum (E421), natrii hydroxidum (E524) (ad pH), aqua ad iniectabile. Teneur en sodium: max. 0,72 mg/ml en tenant compte des ajouts variables d'hydroxyde de sodium. **Indications/Possibilités d'emploi:** Ce médicament est agent de diagnostic. Resotran est un produit de contraste destiné à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) de lésions hépatiques focalisées, lorsque les résultats de l'examen sans produit de contraste ne permet pas d'établir un diagnostic clair. Resotran s'utilise chez l'adulte. **Contre-indications:** Hypersensibilité au ferucarbotran ou à l'un des autres excipients ou hypersensibilité au dextran. Hypersensibilité sévère connue à d'autres médicaments contenant du fer administrés par voie parentérale. **Mises en garde et précautions:** Resotran ne doit être utilisé que si une personne qualifiée pour l'identification et le traitement des réactions anaphylactiques et si un équipement de réanimation cardio-pulmonaire sont immédiatement disponibles. Le patient doit être surveillé pendant au moins 30 minutes après chaque injection de Resotran afin de détecter d'éventuels effets indésirables. Réactions d'hypersensibilité: Des réactions anaphylactiques (d'hypersensibilité) à Resotran ont été observées chez des chiens sensibilisés au dextran. Ces réactions comparables aux réactions anaphylactiques induites par le dextran peuvent aussi se produire chez les personnes présentant une hypersensibilité au dextran (voir également *Contre-indications, Effets indésirables et Données précliniques*). Afin de pouvoir réagir immédiatement en cas d'urgence, des médicaments appropriés, des tubes trachéaux et un ventilateur doivent être disponibles lors de l'utilisation de Resotran. Des réactions d'hypersensibilité sévères à d'autres préparations à base de fer par voie parentérale ont été rapportées. Comme d'autres produits de contraste administrés par voie intraveineuse, Resotran peut être associé à des réactions anaphylactiques/d'hypersensibilité ou à d'autres réactions idiosyncratiques caractérisées par des manifestations cardiovasculaires, respiratoires ou cutanées pouvant aller jusqu'à des réactions sévères, y compris un choc. La plupart de ces réactions surviennent dans l'heure suivant l'administration de Resotran. Cependant, des réactions cutanées tardives peuvent également se produire (plusieurs heures ou plusieurs jours après l'administration) (voir *Effets indésirables*). Pendant et après chaque administration de Resotran, les patients doivent être étroitement surveillés afin de détecter tous éventuels signes et symptômes de réactions d'hypersensibilité. Le personnel doit disposer de médicaments pour le traitement des réactions d'hypersensibilité et être prêt à mettre en œuvre les mesures nécessaires en cas d'urgence. Le risque de réactions d'hypersensibilité est plus élevé en cas de réaction antérieure à un produit de contraste, antécédents d'asthme bronchique, antécédents de maladies allergiques. Une prudence particulière est recommandée chez les patients présentant une prédisposition aux allergies, y compris des antécédents d'asthme, car le taux d'effets indésirables est doublé dans cette population. **Effets indésirables:** Au cours de la phase de développement clinique, l'incidence globale des effets indésirables jugés liés au médicament a été de 7,6%. Une prudence particulière est recommandée chez les patients présentant une prédisposition aux allergies, y compris des antécédents d'asthme, car le taux d'effets indésirables est doublé dans cette population. Il n'y a pas de différence au regard de la sévérité ou de la nature des symptômes. Les effets indésirables les plus fréquemment rapportés ont été douleur, vasodilatation (sensation de chaleur) et paresthésie (sensation de froid); ils ont été observés chez moins de 2% des patients. La plupart des effets indésirables ont été d'intensité légère à modérée. **L'annonce d'effets secondaires:** L'annonce d'effets secondaires présumés après l'autorisation est d'une grande importance. Elle permet un suivi continu du rapport bénéfice-risque du médicament. Les professionnels de santé sont tenus de déclarer toute suspicion d'effet secondaire nouveau ou grave via le portail d'annonce en ligne EIVIS (Electronic Vigilance System). Vous trouverez des informations à ce sujet sur www.swissmedic.ch. **Autres informations:** voir information professionnelle et notice d'emploi. **Numéro d'autorisation:** 69866 (Swissmedic). **Titulaire de l'autorisation:** b.e.imaging SA, Schwyz. **Mise à jour de l'information:** Mars 2025



Resotran®

Ferucarbotran.



Information détaillée sur les médicaments selon l'art. 95b LPT
sous www.swissmedicinfo.ch
Catégorie de remise B